

ADR – Formation conducteurs – transport de matières dangereuses – spécialisation citernes initiale (ICG)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APTH
Nadia LASSERRE
01.41.37.80.87
commercial@aph.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Conducteurs de véhicules ou de MEMU souhaitant transporter des matières dangereuses dans des citernes fixes ou démontables de plus de 1000 litres, des véhicules batteries de capacité totale supérieure à 1000 litres et des véhicules transportant des conteneurs, citernes mobiles ou CGEM de plus de 3000 litres.

Prérequis pédagogiques :

Être en possession d'un certificat ADR 8.2 de base en cours de validité. Une bonne maîtrise du français est toutefois conseillée.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires au transport des matières dangereuses en citernes. Réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur et être autorisé à conduire des véhicules transportant des matières dangereuses en citernes. Cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'A.D.R. et de l'arrêté TMD. (L'APTH est un organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A).

Contenu et modalités d'organisation

a) connaître les équipements spécifiques des véhicules-citernes; b) connaître les dispositions relatives aux opérations de chargement et de déchargement; c) connaître la signalisation et le placardage des véhicules-citernes ; d) connaître les documents spécifiques concernant les citernes; e) connaître les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules; f) Avoir des connaissances sur l'accidentologie spécifique aux véhicules-citernes;

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de formation de conducteur ADR - spécialisation citernes (habilitation) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00578778	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	APTH		MON COMPTE FORMATION	FPC
00578779	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Poitiers (86)	APTH		MON COMPTE FORMATION	FPC
00578780	du 01/01/2025 au 31/12/2025	La Rochelle (17)	APTH		MON COMPTE FORMATION	FPC
00578781	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Pau (64)	APTH		MON COMPTE FORMATION	FPC